

**Comité exécutif du  
Programme du Haut Commissaire**

Distr. : restreinte  
16 mars 2021  
Français  
Original : Anglais et français

**Comité permanent  
80<sup>e</sup> réunion**

---

## **Actualisation des opérations du HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord**

### **A. Analyse de la situation**

#### *Situation en République arabe syrienne*

Après une décennie, la crise syrienne demeure la plus grande situation de déplacement au monde. Plus de 6,7 millions de Syriens sont toujours déplacés à l'intérieur de leur pays et 5,6 millions de réfugiés sont accueillis en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie. Malgré la générosité des pays d'accueil, les conditions de vie pour les réfugiés syriens de la région sont devenues de plus en plus difficiles. La nouvelle maladie de coronavirus (COVID-19) a exacerbé la détresse économique et sociale car beaucoup de personnes, dont des réfugiés, ont perdu leur moyen d'existence et se sont enfoncés davantage encore dans la pauvreté.

Le HCR et ses partenaires ont intensifié leur soutien en réponse à la COVID-19, soutien qui sera maintenu en 2021. Mi-2020, l'Organisation avait fourni une assistance en espèces à plus d'un million de réfugiés syriens, dont 576 200 qui ont reçu une assistance d'urgence en espèces dans le cadre de la réponse à la COVID-19. Le HCR a également lancé un programme régional de préparation à l'hiver pour répondre aux besoins de plus de 3 millions de personnes vulnérables, principalement par des transferts en espèces. En 2021, le HCR maintiendra une assistance en espèces de grande ampleur pour les réfugiés syriens les plus vulnérables, parallèlement à l'assistance multisectorielle en cours et autre soutien nécessaire.

Avec le Programme de développement des Nations Unies (PNUD), le HCR a continué à diriger le « [Plan régional pour les réfugiés et la résilience en réponse à la crise syrienne](#) » (3RP), qui a besoin de 5,9 milliards de dollars E.-U. pour aider plus de 5,5 millions de réfugiés et 4,8 millions de personnes déplacées dans les pays d'accueil.

La situation humanitaire reste problématique en République arabe syrienne. Le nombre de personnes démunies a fortement augmenté à cause de l'aggravation des conditions économiques et de l'insécurité alimentaire. L'accès humanitaire est aussi resté difficile en raison des restrictions de mouvement, dont certaines liées à la COVID-19. Malgré tout, de janvier à octobre 2020, le HCR a fourni des services liés à la protection à plus d'un million de personnes, dont 170 000 enfants ; près d'un million de personnes ont reçu des articles de secours essentiels ; quelque 135 000 ont bénéficié d'une aide pour les abris ; et 275 000 ont reçu une assistance en matière de santé.

L'Organisation a étendu son assistance transfrontalière depuis la Turquie afin de répondre à la situation d'urgence provoquée par le déplacement massif en octobre 2019. L'autorisation donnée par le Conseil de sécurité des Nations Unies ([S/RES/2533](#)) aux organisations humanitaires d'utiliser le poste-frontière de Bab al-Hawa (à la frontière avec la Turquie) expirera le 10 juillet 2021.

### *Situation en Iraq*

L'Iraq compte environ 1,2 million de déplacés internes, et plus de 4,8 millions de déplacés internes qui ont regagné leur lieu d'origine sont toujours confrontés à des risques de protection, à un accès limité aux services élémentaires et à l'insécurité, tout en pâtissant d'un accès restreint aux moyens d'existence et aux abris, et en étant exposés à la menace des restes de guerre explosifs. Dans les pays voisins, quelque 287 000 réfugiés et demandeurs d'asile irakiens se sont enregistrés auprès du HCR, tandis qu'environ 31 000 Irakiens non enregistrés vivent dans des camps dans le Gouvernorat d'Al-Hassakeh, en République arabe syrienne.

À la suite de la décision prise par le Gouvernement de l'Iraq d'accélérer la fermeture des camps de déplacés internes fin 2020, le HCR a accru son soutien aux Irakiens concernés, afin d'atténuer les effets de ces fermetures. La communauté internationale s'attache aussi de plus en plus à trouver des solutions durables pour les déplacés internes, y compris par le retour volontaire et l'intégration locale sur le lieu de déplacement.

L'environnement politique et de sécurité général en Iraq reste fragile et l'aide internationale est essentielle pour préserver les progrès accomplis sur la voie de la stabilité et de la réconciliation. Le HCR et ses partenaires continuent à mettre en œuvre des programmes de protection et d'assistance, en ayant recours à d'autres modalités à cause de la COVID-19. En 2021, l'Organisation renforcera sa collaboration avec les acteurs du développement afin d'assurer l'inclusion systématique des personnes relevant de sa compétence dans les plans et les programmes de développements nationaux.

### *Afrique du Nord*

La situation en matière de sécurité en Afrique du Nord est restée complexe. En octobre 2020, un accord de cessez-le-feu a été conclu entre les parties au conflit en Libye. Si un nombre important de déplacés internes (568 000 selon les estimations) ont regagné leur lieu d'origine en 2020, 316 500 sont toujours déplacés à cause de l'insécurité qui règne. Plus de 44 000 demandeurs d'asile et réfugiés ont été enregistrés auprès du HCR.

Malgré les difficultés opérationnelles, l'Organisation a continué à fournir une protection et une assistance aux déplacés internes, aux rapatriés, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, y compris à ceux qui se trouvaient dans des centres de détention, ainsi qu'aux points de débarquement. En réponse à la COVID-19, le HCR a également étendu son appui au système national de santé.

Environ 260 000 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés vivent en Égypte, et ce nombre continue d'augmenter en raison de la situation dans la région. Malgré les défis liés au programme de réformes économiques, puis à la pandémie de la COVID-19, l'Égypte continue de fournir aux réfugiés l'accès à la santé publique, à l'éducation et à d'autres services. Le HCR travaille avec le Gouvernement pour améliorer le bien-être des réfugiés enregistrés et atténuer l'impact socioéconomique de la pandémie, en particulier pour les familles réfugiées vulnérables.

La Mauritanie abrite quelque 67 200 réfugiés et demandeurs d'asile, dont 62 000 réfugiés Maliens dans le camp de Mbera et ses environs. Le gouvernement maintient sa politique de la porte ouverte envers les réfugiés. Le HCR continuera à diriger la réponse humanitaire et à travailler avec le gouvernement et la Banque mondiale afin d'obtenir que les réfugiés enregistrés dans le camp de Mbera soient inclus dans les mécanismes de protection sociale nationaux. En janvier 2021, le registre social national a confirmé les nouveaux protocoles d'enquête, qui permettront un enregistrement plus large des ménages de réfugiés à l'extérieur du camp de Mbera, dans la région du Hodh el Chargui.

En Tunisie, le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile enregistrés a presque doublé pour la deuxième année consécutive, passant de 3300 en 2019 à 6400 en 2020, tandis que 1800 personnes attendaient d'être enregistrées à la fin de l'année. Les priorités du HCR consisteront à étendre l'espace de protection et à soutenir l'inclusion socio-économique des

réfugiés et des demandeurs d'asile, tout en continuant à plaider pour l'adoption d'une loi nationale sur l'asile.

En Algérie, le HCR poursuivra l'enregistrement, la détermination du statut de réfugié et la délivrance de documents aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. L'Organisation maintiendra aussi une assistance vitale en faveur des réfugiés sahraouis accueillis dans les cinq camps situés près de Tindouf.

En 2020, le Gouvernement du Maroc a intensifié ses efforts visant à prévenir les mouvements irréguliers vers l'Europe en démantelant des réseaux de trafic illicite et de traite. Le Maroc reste un pays de transit pour les mouvements mixtes tout en devenant progressivement une destination pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. En 2021, le HCR travaillera avec ses partenaires à assurer le maintien de l'accès des personnes relevant de sa compétence à la protection internationale au Maroc, tout en renforçant la capacité des institutions nationales et de la société civile en vue d'un transfert progressif des responsabilités.

#### *Conseil de coopération du Golfe*

En 2020, le HCR a poursuivi ses efforts de mobilisation des ressources dans la région du Conseil de coopération du golfe, levant un total de 129 millions de dollars E.-U. De plus, le « Fonds de la zakat pour les réfugiés » a recueilli un montant record de 130 millions de dollars E.-U., permettant au HCR d'aider davantage de familles de réfugiés et de déplacés internes vulnérables, principalement par une assistance en espèces.

#### *Israël*

Israël abrite quelque 56 500 réfugiés et demandeurs d'asile adultes, ainsi que 8500 enfants selon les estimations, dont la majorité sont nés dans le pays. Le HCR a continué à plaider pour la mise en place de procédures d'asile justes et efficaces, l'accès aux services publics et un renforcement des possibilités d'avoir un moyen d'existence. La pandémie de COVID-19 a eu de profondes répercussions sur les personnes relevant de la compétence du HCR, 70 % d'entre elles, selon les estimations, ayant perdu leur source de revenus. En 2020, l'élaboration d'un cadre global pour les solutions durables restera une priorité pour le HCR.

#### *Yémen*

Le Yémen est resté la plus grande crise humanitaire au monde, avec plus de 24 millions de personnes ayant besoin d'assistance. Le conflit a continué à alimenter le déplacement interne, tandis que le blocus et la diminution des rapatriements de fonds ont aggravé la pauvreté et l'insécurité alimentaire. En 2020, environ 1,3 million de déplacés internes et plus de 40 000 réfugiés ont reçu 57 millions de dollars E.-U. d'assistance en espèces. Le HCR a également distribué des articles non alimentaires et des nécessaires pour construire des abris d'urgence, et a géré 8 centres communautaires afin de fournir des services de protection et une assistance.

En 2021, le HCR entend reprendre les enregistrements et mettre en œuvre un ensemble limité de solutions durables. L'Organisation maintiendra le programme de retours spontanés assistés pour les Somaliens, sous réserve des conditions de santé et de sécurité. Pour répondre aux besoins des personnes se trouvant dans une situation de déplacement interne prolongée, le HCR renforcera la protection, y compris en fournissant des services de gestion des dossiers pour les enfants et les survivant(e)s de la violence sexuelle, une orientation juridique et une assistance en espèces, en plus de services spécialisés.

#### *Mouvements mixtes et secondaires,*

Les mouvements vers l'Europe ont continué, plus de 95 000 personnes ayant gagné l'Europe par voie maritime et terrestre en 2020, et 10 000 environ au cours des deux premiers mois de 2021. Près de 500 ont été portées disparues ou ont péri en mer. L'augmentation des départs depuis la Libye et la Tunisie vers l'Italie, et depuis la Mauritanie et le Maroc vers l'Espagne,

s'est poursuivie. Plus de 300 personnes ont franchi la mer depuis la Libye vers Chypre. Les restrictions de mouvement liées à la COVID-19 et le renforcements des mesures de gestion des frontières ont réduit l'accès à la sécurité et à une protection, et provoqué des retards dans les débarquements : le nombre de personnes qui sont arrivées au Yémen après avoir traversé la mer Rouge a diminué de 70 % par rapport à la même période de 2019 (passant de 127 000 à 37 000). Les risques liés à la traite et au trafic illicite, et à la sécurité pendant le débarquement, restent une source de préoccupation. Une coordination est nécessaire entre les gouvernements et d'autres acteurs afin d'assurer une protection, ainsi que des procédures de sauvetage et de débarquement prévisibles. Dans une [prise de position](#), le HCR a réitéré que la Lybie ne satisfaisait pas aux critères nécessaires pour être considérée comme un lieu sûr aux fins de débarquement après le secours en mer.

L'Organisation a renforcé ses efforts visant à maintenir le principe de non-refoulement, à identifier des alternatives à la détention et à améliorer la coordination concernant les procédures de débarquement. Un programme d'apprentissage mixte sur la prévention et la réponse en matière de traite et de trafic illicite a été lancé à l'intention du personnel du HCR et de ses partenaires. Les efforts destinés à suivre les conditions de détention et à aider les personnes ayant besoin de la protection internationale ont été renforcés.

## **B. Progrès et défis dans la réalisation des priorités stratégiques globales**

### *Créer un environnement de protection favorable*

Malgré les restrictions liées à la COVID-19, plus de 118 700 personnes de la région ont été nouvellement enregistrées auprès du HCR depuis janvier 2020. Les modalités de traitement à distance instaurées par le HCR ont permis de poursuivre le traitement des demandes d'asile et l'accès aux solutions, tout en contribuant à assurer la protection des données.

L'Organisation a fourni un appui aux gouvernements de la région afin d'atténuer les répercussions de la COVID-19 sur les apatrides et les personnes risquant de le devenir. Des mesures sont en cours, en collaboration avec les partenaires du 3RP, pour réduire le nombre d'enfants réfugiés syriens dépourvus de documents d'identité. Le HCR renforcera aussi sa collaboration avec l'Organisation de la coopération islamique sur la réduction de l'apatridie, y compris en organisant une table ronde sur le sujet.

Les fermetures d'école dues à la COVID-19 ont eu des répercussions sur quelque 2,2 millions d'enfants réfugiés d'âge scolaire dans la région, dont beaucoup risquent d'abandonner leur scolarité à cause du retard accumulé, des problèmes de protection et des pressions économiques. Un nombre important d'enfants, d'adolescents et de jeunes n'avaient qu'un accès limité, voire aucun accès à l'enseignement à distance faute de connexion Internet, de matériel et de services de soutien. La suspension des programmes de cantine scolaire ont aussi eu des conséquences sur la nutrition et la santé des enfants, en particulier ceux appartenant à des milieux marginalisés. Ces problèmes continuent d'avoir des effets négatifs sur les élèves pendant la nouvelle année scolaire.

Le HCR a soutenu le maintien de l'accès à l'éducation pour les enfants et les jeunes réfugiés et autres enfants et jeunes déplacés. La COVID-19 a obligé les systèmes éducatifs à s'adapter et à évoluer vers une approche d'apprentissage mixte. Le HCR et ses partenaires ont soutenu le retour à l'école, y compris par le « Cadre pour la réouverture des écoles » et l'initiative régionale « *Back to learning* », en accord avec les protocoles de santé publique et en coordination avec les Ministères de l'éducation.

Le HCR et ses partenaires ont aidé 5,2 millions de personnes relevant de la compétence de l'Organisation et d'autres communautés touchées par des dispositifs en personne et à distance. Plus de 900 centres communautaires sont restés largement ouverts pendant la pandémie. Les initiatives dirigées par la communauté, les visites ciblées et les outils de communication numériques ont été étendus aux personnes les plus vulnérables. Plus de 24 700 volontaires effectuant un travail de proximité et plus de 66 000 visites ont aidé à soutenir les familles

vivant dans des régions isolées et les personnes ayant des besoins spécifiques. De nouveaux

centres d'appel, des lignes d'assistance téléphonique et des groupes sur les réseaux sociaux ont été mis en place pour faciliter la communication sur les risques liés à la COVID-19 et assurer la poursuite de l'enregistrement, de la détermination du statut de réfugié et autres services vitaux.

Afin d'améliorer l'obligation redditionnelle envers les populations touchées, le HCR a promu l'inclusion des personnes handicapées dans l'élaboration des programmes, guidé par son [étude](#) sur l'efficacité des réponses de protection pour cette population dans la région.

Pour faire face aux besoins psychosociaux et de santé mentale croissants dus à la COVID-19, le HCR a renforcé son appui technique aux opérations de pays et organisé diverses formations, y compris sur la santé mentale et le soutien psychosocial, à l'intention des équipes chargées de la protection et des partenaires. Un plan d'action sur la prévention du suicide a aussi été mis en place pour 2021. Le HCR a augmenté ses contributions à la base de connaissances et à l'expertise technique sur la santé mentale et le soutien psychosocial au niveau régional. Dans le cadre de l'initiative « *no lost generation* », l'Organisation a participé à une enquête sur la santé mentale et le soutien psychosocial visant à renforcer les actions de plaidoyer dans ce domaine. La Ligue des États arabes a favorablement accueilli les orientations techniques du HCR sur la prise en charge des besoins psychosociaux et de santé mentale des enfants déplacés.

#### *Assurer la protection contre la violence et l'exploitation*

La prévention, l'atténuation des risques et l'intervention en matière de violence de genre reste une priorité dans la région. Entre janvier et septembre 2020, quelque 143 250 survivant(e)s et personnes à risque, y compris des garçons et des hommes, ont bénéficié de services multisectoriels dans le cadre de la réponse 3RP. Les opérations ont adapté les activités afin de maintenir les services pendant la COVID-19, notamment par des campagnes de sensibilisation en ligne, des lignes d'assistance téléphonique permettant de signaler les incidents et une gestion à distance des dossiers. À la suite du lancement de la « [Policy on the prevention of, risk mitigation and response to gender-based violence](#) » du HCR, les équipes multifonctionnelles régionales et les opérations en Algérie, en Égypte, en République arabe syrienne et au Yémen ont reçu des financements dans le cadre de l'initiative « *Safe from the Start* », afin de mettre en œuvre des projets multisectoriels sur la prévention, l'atténuation des risques et la réponse dans les contextes de réfugiés et de déplacés internes. Une étude opérationnelle visant à renforcer l'égalité entre les sexes en Égypte, en Jordanie et au Liban a été achevée. Les opérations ont reçu des formations sur la nouvelle politique, ainsi que la panoplie d'outils du HCR sur l'égalité entre les sexes et le marqueur sur le genre et l'âge du Comité permanent interorganisations, afin de promouvoir davantage encore l'intégration de mesures d'égalité entre les sexes dans diverses tranches d'âge lors de l'élaboration des programmes.

De nouvelles procédures et ressources sur la protection des populations contre l'exploitation et les abus sexuels ont été lancées. Elles ont été complétées par un webinaire destiné à présenter la nouvelle « [Policy on a victim-centred approach in UNHCR's response to sexual misconduct](#) » et à fournir un appui sur l'incorporation de la protection contre l'exploitation et les abus sexuels dans la planification pour 2021 et dans les procédures de sélection et de maintien des partenaires.

De janvier à septembre 2020, plus de 116 900 filles et garçons ont bénéficié de services spécialisés de protection de l'enfant dans le cadre de la réponse 3RP. Plus de 92 000 enfants ont participé à des programmes structurés de soutien psychosocial et de protection de l'enfant, et 52 000 femmes et hommes ont reçu un soutien à la parentalité. Le HCR a renforcé les capacités afin de veiller à ce que les interventions de protection soient adaptées aux enfants et accordent la priorité à l'intérêt supérieur de l'enfant. Les formations de protection de l'enfant de pair à pair ont étendu leur couverture géographique et mobilisé des acteurs nationaux. Les activités de protection de l'enfant ont été adaptées en raison de la COVID-19 pour faciliter la

gestion des dossiers à distance, y compris par des plateformes numériques et des lignes d'assistance téléphonique.

Reconnaissant le lien entre la vulnérabilité socioéconomique et les risques que courent les enfants en matière de protection, le HCR a publié une analyse régionale comportant des résumés portant sur trois pays clés où le programme 3RP est mis en œuvre (Égypte, Jordanie et Liban), qui étudie l'impact des interventions en espèces sur l'atténuation des risques de protection pour les enfants.

La collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a progressé grâce au « *Blueprint for joint action for refugee children* » et à une étude interorganisations sur la protection de l'enfant et les mouvements mixtes.

#### *Parvenir à des solutions durables*

Avant la COVID-19, 670 000 personnes de la région et en Turquie avait besoin d'être réinstallées en 2020 selon les estimations, et la pandémie exacerbe les vulnérabilités et les problèmes de protection existants. Le HCR a plaidé pour l'augmentation des places de réinstallation lors des Consultations tripartites annuelles sur la réinstallation et des réunions du groupe chargé de l'examen des situations prioritaires.

Malgré les problèmes accrus, le HCR et ses partenaires ont proposé 23 000 réfugiés de la région en vue de leur réinstallation en 2020. Les mécanismes de traitement à distance, qui seront maintenus en 2021, ont aidé à renforcer l'intégrité procédurale, ainsi que la sécurité des réfugiés, du personnel du HCR et des communautés d'accueil.

Les programmes existants relatifs aux voies d'admission complémentaires se sont poursuivis et de nouveaux ont été instaurés, y compris des bourses dans des pays tiers. Les partenariats ont été élargis afin d'augmenter l'accès au regroupement familial. Le nouveau groupe de contact régional pour les voies d'admission complémentaires a contribué à promouvoir ce travail, plus de 70 représentants de pays de réinstallation, de programmes sur les voies d'admission complémentaires, d'organismes de recherche et d'opérations du HCR échangeant des informations et collaborant pour mener des actions de plaidoyer.

Entre 2016 et 2020, plus d'un quart du million de réfugiés syriens sont rentrés chez eux. La crise de la COVID-19 a provoqué une diminution des retours, quelque 38 000 réfugiés syriens étant rentrés en 2020, soit une baisse de 60 % par rapport à 2019. Néanmoins, un nombre croissant de réfugiés devraient regagner leur pays à long terme. En gardant cet aspect à l'esprit, le HCR et ses partenaires ont renforcé la préparation et la planification des retours, guidés par la [Stratégie globale de protection et de solutions](#) et le Pacte mondial sur les réfugiés. En République arabe syrienne, l'Organisation fournit une assistance humanitaire et d'autres services aux réfugiés de retour et autres populations vulnérables grâce à un réseau de centres communautaires. Parallèlement, un dialogue est en cours avec le Gouvernement de la République arabe syrienne et d'autres parties prenantes afin de lever les obstacles au retour volontaire, comme les préoccupations relatives à l'accès à l'assistance humanitaire.

#### *Mobiliser un appui par des partenariats stratégiques*

Le HCR a continué à renforcer les partenariats stratégiques avec les acteurs locaux en vue de promouvoir l'inclusion des réfugiés dans la planification stratégique et les opérations, y compris les plans de redressement liés à la COVID-19. Dans ce contexte, le Réseau de la société civile pour les déplacements et d'autres partenaires ont fourni un soutien, y compris en organisant des dialogues virtuels sur les réponses à la COVID-19 et l'engagement de la société civile dans les politiques liées au déplacement.

Dans le cadre du suivi du Pacte mondial sur les réfugiés et du Forum mondial sur les réfugiés, le HCR a aidé les pays et les partenaires de la région à agir conformément à leurs engagements et a plaidé auprès d'eux pour qu'ils alignent leurs priorités sur les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés. L'Organisation a approfondi sa collaboration avec les milieux universitaires afin d'améliorer les données portant sur les répercussions du déplacement sur les réfugiés, ainsi

que sur la dynamique des situations de réfugiés prolongées dans la région. Le HCR a également étendu son appui au journal arabe sur le déplacement et à sa plateforme en ligne.

L'Organisation a commencé à mettre en œuvre un plan de mobilisation des villes de la région méditerranéenne visant à promouvoir l'inclusion des réfugiés dans l'élaboration des politiques et les réponses apportées. Le HCR a maintenu son engagement auprès du secteur privé afin d'aider les économies de la région selon des modalités qui incluent les réfugiés, en particulier dans le contexte de la COVID-19.

### **C. Information financière**

Le budget initial de la région pour 2021, de 2,648 milliards de dollars E.-U., est très légèrement supérieur au budget initial de 2020, de 2,605 milliards de dollars E.-U., avec une augmentation de moins de 1 %.

En février 2021, quelque 9 % des besoins financiers de la région pour 2021 étaient financés, compte tenu de l'allocation indicative des contributions non affectées et légèrement affectées.

---